

Mémoire
à la commission de consultation publique

Projet du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal

soumis par Helen M.C. Richard, avril 2008

Sommaire :

Ce mémoire met en cause la bordure sud de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Il se propose de démontrer que le suivi du tracé de l'avenue du docteur-Penfield ne respecte pas la réalité topographique et historique du flanc sud du mont Royal. En faire usage ne fait que témoigner d'une grande méconnaissance de l'histoire et de la topographie du versant sud du mont Royal (que le projet de Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal perpétue) et reflète une indifférence certaine au concept de protection et de mise en valeur du mont Royal sur son versant sud.

Ce mémoire recommande que soient sérieusement réétudiées les limites de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, sur le flanc sud du mont Royal, et que la rue Sherbrooke soit adoptée comme bordure sud, allant de la rue Aylmer, à l'est (sa bordure actuelle), aux abords de la ville de Westmount (au-delà de l'avenue Atwater), à l'ouest.

Summary

This memorandum proposes to question the current southern border of the Mount Royal Historic and Natural District. This memorandum shows that the Doctor-Penfield Avenue axis is an artificial line which is not at all in keeping with the topographical and historical reality of the southern slope of the Mountain. To make use of it shows serious ignorance of the history and topography of the southern slope of Mount Royal (which the Mount Royal Protection and Enhancement Plan only perpetuates) and reflects a marked indifference to any sense of protection and enhancement of the Mountain on its southern slope.

It is recommended that the limits of the Mount Royal Historic and Natural District on the southern slope of the Mountain be reconsidered, and that Sherbrooke Street be adopted as a consistent border that would stretch from Aylmer Street, its eastern limit, to the edge of Westmount (beyond Atwater Avenue) in the west.

Le projet de Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal est un excellent document. La consultation dont il fait l'objet est opportune et ne peut que réjouir les citoyens parmi nous qui avons la préservation de « la montagne » à cœur. Le mont Royal est notre bien commun et contribue de façon considérable à la qualité de vie dont nous jouissons à Montréal. C'est sur le mont Royal que nous nous oxygénons, que nous nous ressourçons et que nous restons en contact avec la nature et avec le riche patrimoine qui s'y trouve, sur ses versants en particulier. La Ville de Montréal mérite nos félicitations, non seulement pour le processus de consultation démocratique auquel elle a convié la population, mais aussi pour toutes les actions qui ont été prises au cours des dernières années pour mettre en valeur le territoire du parc du Mont-Royal.

De la lecture du document de consultation, les besoins suivants ressortent :

- **faire connaître** la qualité et la diversité des composantes patrimoniales (page 5), **mieux connaître et « qualifier les diverses composantes du mont Royal** pour assurer que leur protection et leur mise en valeur soient à la hauteur de ce lieu d'exception » (p.7);
- préserver les **écosystèmes** (p.11);
- implanter un programme de **partenariat** financier visant à soutenir les propriétaires institutionnels dans leurs efforts de consolidation de la biodiversité, sensibiliser les divers partenaires à l'apport de l'archéologie (p.18);
- développer un programme de **sensibilisation à l'entretien** (p. 19);
- **se doter d'une documentation exhaustive sur les aménagements existants**, de manière à développer si nécessaire les mesures appropriées de protection et de mise en valeur (p.21);
- **mettre les éléments du paysage en relation les uns avec les autres** (p.23);
- prendre en compte des **vues et perspectives** depuis et vers le mont Royal (p.23);
- s'assurer que **les espaces verts qui prolongent le parc du mont Royal contribuent à l'ensemble paysager de la montagne** (p.44);
- **protéger l'enveloppe volumétrique des ensembles existants et limiter la minéralisation des surfaces** (p.49);
- se pencher sur le **réseau viaire « qui n'est pas respectueux du cadre naturel et paysager du mont Royal »** (p.51);
- **développer la connaissance par des études et des inventaires, en particulier par une étude documentant l'état des composantes bâties de l'arrondissement** (p. 67).

Le sujet de ce mémoire se base sur tous ces principes du projet du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal, **le développement de la connaissance**, en particulier.

La décision arbitraire qui fut prise de faire correspondre la bordure sud de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal à l'axe de l'avenue du docteur-Penfield reflète une certaine méconnaissance de la nature historique et écologique du flanc sud du mont Royal. Cette décision ne se défend ni sur le plan « historique » ni sur le plan « naturel ».

Raisons topographiques

Du chemin de la Côte-des-Neiges à la rue Simpson, le tracé de l'avenue du docteur-Penfield correspond à l'historique rue McGregor, créée en 1871 à travers le domaine de la ferme McGregor-Auld qui s'étendait de l'avenue des Pins, au nord, à l'avenue Summerhill, au sud, et de la rue Simpson, à l'est, au chemin de la Côte-des-Neiges, à l'ouest. Alors que le côté nord de la rue est inscrit dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, le côté sud de la rue ne l'est pas. Or, le côté nord de cette ancienne rue McGregor (connue sous le nom « avenue du docteur-Penfield » depuis le 5 octobre 1978) n'a pas plus de valeur historique ou naturelle que le côté sud, sinon moins, puisque le côté sud comprend les deux maisons les plus anciennes de ce secteur (correspondant aux 2 et 4 de la rue McGregor d'origine, devenus les 1500 et 1506 de l'avenue du docteur-Penfield).

Le côté sud de l'avenue du docteur-Penfield, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et la rue Simpson devrait faire partie de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

La topographie du versant sud du Mont Royal (du chemin de la Côte-des-Neiges à la rue McTavish), dont les rues perpendiculaires à la rue Sherbrooke suivent la pente naturelle du mont Royal et se fondent à la montagne par des escaliers accédant au parc du Mont-Royal, exige que la rue Sherbrooke soit reconnue comme étant la limite sud de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Elle l'est à l'est, aux coins de la rue University et de la rue Aylmer, en raison des limites institutionnelles de l'université McGill. Il semble surprenant et pour le moins bizarre qu'à mesure qu'on se rapproche du mont Royal et que l'on gagne de l'altitude, la rue Sherbrooke cesse de faire fonction de bordure de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Or il est évident que les rues McTavish, Peel, Stanley, Drummond, Mountain, du Musée, Redpath, Simpson, et le chemin de la Côte-des-Neiges, font partie du mont Royal, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins. Le quartier résidentiel du (Golden) Square Mile (Mille carré doré) s'est établi à flanc de montagne où l'espace était plus dégagé qu'à la ville, où l'air était bon, la chaleur de l'été plus supportable, et la vue meilleure. A l'exception du chemin de la Côte-des-Neiges et des rues Peel et McTavish, les rues montant de la rue Sherbrooke se terminaient en culs-de-sac. Aucune voie transversale n'existait; le calme et l'intimité y régnaient.

Quant au tracé de l'avenue du docteur-Penfield (anciennement McGregor) vers l'est au-delà de la rue Simpson, c'est au **bulldozer** qu'on l'a percé en 1957 pour créer une **voie de transit** à travers parcs, vergers, roseraies, démolissant demeures prestigieuses, défigurant ce quartier résidentiel et détruisant à jamais l'harmonie du lieu. La défiguration est flagrante, et le contraste avec la partie authentique et historique de l'avenue (du chemin de la Côte-des-Neiges à la rue Simpson) est évident : à l'ouest de la rue Simpson, et malgré les immeubles qui s'y sont imposés sans scrupules, l'avenue présente l'aspect d'une rue résidentielle où s'alignent des résidences de part et d'autre. A l'est de la rue Simpson, il s'agit d'une voie de transit, véritable blessure qui défigure le flanc sud du mont Royal et ce qui reste du quartier historique du Square Mile (Mille carré), négligé au cours des dernières décennies et encore aujourd'hui, vestiges d'un passé qu'on a préféré oublier, **puisqu'on ne l'a pas inclus dans l'aire de protection du mont Royal.**

Les rues du Square Mile (Mille carré) au nord de la rue Sherbrooke, ainsi que le Fort de la montagne des Sulpiciens, font « naturellement » partie de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

Avoir adopté le tracé artificiel d'une route de transit créée au bulldozer en 1957 comme limite d'un site « historique et naturel » est quelque peu ironique, voire ridicule, et reflète une certaine insensibilité envers la réalité historique et naturelle du flanc sud du mont Royal. Il est grand temps de corriger cette erreur qui fait fi de l'histoire et de la topographie.

Considérations d'ordre historique

A l'est du Fort de la Montagne (le nom seul ne justifie-t-il pas son appartenance à la dite montagne?), le flanc sud du mont Royal, au début du 19^e siècle, n'était que fermes et vergers et retraites estivales. L'écossais John McGregor acquit son domaine, en partie par achat en 1826 de la ferme d'un particulier (concession de 1802), et en partie par commutations accordées en 1841 et 1845 par les Ecclésiastiques du Séminaire de Montréal. Le domaine s'étendait de l'avenue des Pins, au nord, à l'avenue Summerhill, au sud, et du chemin de la Côte-des-Neiges, à l'ouest, à la rue Simpson, à l'est. Du mariage de Mary-Anne McGregor, fille de John McGregor, avec l'écossais John Auld, naquirent huit enfants, dont John Auld Jr. qui devint président de la Canadian Cork Cutting Company, spécialisée dans la transformation du liège. En avril 1868, la famille McGregor-Auld chargea le géomètre-expert provincial Joseph Rielle de découper le domaine en 25 lotissements pour la construction de villas et de vendre ces lotissements aux enchères.

Seuls cinq des 25 lotissements trouvèrent acheteurs en avril 1868. Quatre villas adjacentes furent construites sur les lots 17 et 16 (correspondant au coin sud-ouest de l'intersection de l'avenue du docteur-Penfield et de la rue Simpson). Un chemin reliait la maison, l'étable et la grange de la ferme McGregor-Auld au chemin de la Côte-des-Neiges. C'est le tracé de ce chemin privé qui fut prolongé vers l'est jusqu'à la rue Simpson, en 1871, pour desservir ces quatre villas (voir carte de 1872). Le chemin devenu rue (McGregor) séparait dorénavant la maison Auld (côté sud) de ses dépendances, c'est-à-dire la grange et l'étable (côté nord) et reliait la rue Simpson au chemin de la Côte-des-Neiges.

Les quatre villas (prototypes de ce qui avait été prévu pour ce nouveau quartier) furent réalisées par un architecte versatile et très en vue à l'époque, John James Browne (1837-1893), fils du célèbre architecte George Browne (1811-1885). John James Browne exploita le goût de l'époque pour le néo-gothique, désignant ces quatre villas de « gothic cottages ». Qu'en reste-t-il? Deux d'entre elles subsistent au coin sud-ouest de l'intersection docteur-Penfield et Simpson (1500 et 1506 de l'avenue du docteur-Penfield). Ces précieuses constructions sont plus anciennes que toutes les autres demeures qui les entourent, puisque la maison de ferme McGregor-Auld fut détruite en 1897 par un incendie et remplacée par la maison que fit construire John Auld Jr., la maison Auld que nous connaissons au 1558 de l'avenue du docteur-Penfield.

Sur le plan historique et patrimonial, les deux « gothic cottages » qui ont survécu sont les témoins du grand tournant de 1868-70 qui a marqué le développement de cette partie du flanc sud du mont Royal. Les exclure du périmètre de protection ne fait aucun sens. **Tout le terrain**

correspondant au domaine McGregor-Auld devrait être inclus dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

A titre d'exemple : à la valeur historique et esthétique de la propriété située au 1500 de l'avenue du docteur-Penfield, au coin sud-ouest de l'intersection avec la rue Simpson, s'ajoutent des qualités écologiques et paysagères. La propriété a conservé son intégrité et son caractère quasiment rural. Ni les abords, ni le jardin n'ont été « minéralisés ». La propriété du 1500 avenue du docteur-Penfield, se présente aujourd'hui à peu près telle qu'elle se présentait en 1929, après que M. Herbert Carson Flood, le nouveau propriétaire, eut engagé la prestigieuse firme d'architectes Barott & Blackader pour faire de cette propriété une merveille digne d'être classée bien culturel. Qu'en est-il? Il s'agit d'un ensemble harmonieux constitué d'une maison d'habitation en coin, en pierre grise de Montréal (comme sa voisine au 1506), d'un jardin entouré d'un mur de la même pierre, sur trois côtés, et d'un garage (œuvre de Barott & Blackader) avec toit d'ardoise sous lequel se trouve un appartement aux lucarnes pittoresques. Le jardin est particulièrement intéressant. Il fut aménagé en 1929 par l'architecte-paysagiste Robert G. Campbell (dont les plans détaillés subsistent) et figura sur deux pages du numéro d'août 1930 du magazine *Canadian Homes and Gardens* (des plans ainsi que des photos d'époque existent donc pour sa reconstitution). Ce jardin, bien qu'on y observe l'aménagement d'une terrasse et un nivellement de terrain en contrebas, suit, par côtés, la pente du mont Royal. Une exploration archéologique du site fut entreprise en juin 2007. Cette étude révéla des aspects fascinants, des points de vue tant topographique, écologique, que sociologique. Il existe, sur les côtés du jardin, des parties de terrain peu perturbées par l'activité humaine; on a pu également détecter le tracé d'une conduite souterraine reliant à la maison le système de chauffage (énorme chaudière) logé dans le sous-sol du garage en contrebas (afin d'éviter la présence salissante d'un système de chauffage dans la maison, on avait, à grands frais, préféré faire monter l'eau chaude du fond du jardin jusqu'à la maison située en hauteur). Ce sont quelques exemples des découvertes qui furent faites.

Il est à noter que l'architecte Ernest Isbell Barott (Barott & Blackader) a conçu deux ensembles d'habitation urbaines visionnaires un peu plus bas, correspondant au niveau de l'avenue Summerhill, de part et d'autre de la rue Simpson : Summerhill Terrace (1923), où il élut résidence, et Chelsea Place (1923-1924). Le premier est un ensemble de cinq maisons adjacentes partageant le même jardin (à la manière des squares londoniens); l'autre, Chelsea Place regroupe dix-sept maisons autour d'une entrée et d'un jardin communs, équipées d'un système de chauffage commun. Summerhill Terrace, située à l'extrémité est de l'avenue Summerhill, se trouve sur l'ancien domaine McGregor-Auld.

Si nous insistons sur la nécessité de préserver l'intégrité historique, architecturale et écologique et paysagère de la propriété du 1500 avenue du docteur-Penfield, c'est que cette propriété cadre dans l'ensemble paysager de la montagne et son aménagement devrait respecter « les mêmes principes que ceux présidant à la mise en valeur du parc du Mont-Royal » (p.44 du projet de Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal). Cette propriété est d'une grande visibilité, au coin de l'intersection, et dans la perspective de Rosemount, l'ancienne propriété de Sir John Rose (parc Percy-Walters) au coin opposé, et dans l'aire de protection et en vis-à-vis de la maison Raymond et de la maison Greenshields (toutes deux classées biens culturels par le ministère des Affaires culturelles et des Communications du Québec). Bien qu'elle soit dans une

aire de protection, cette propriété est extrêmement vulnérable. Des efforts concertés doivent se conjuguer pour la mettre en valeur. Etant depuis 1960 la propriété de l'église finlandaise de Montréal, elle profite aux membres de toute une communauté et s'ouvre au public régulièrement. Son jardin, avec ses arbres, est un trésor écologique pour les résidents des tours avoisinantes et les animaux qui s'y logent. **Cette propriété contribue à l'ensemble paysager de la montagne. Elle est un authentique témoin de l'ancien domaine McGregor-Auld qui devrait faire partie de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.**

Conclusion

Quels sont les critères historiques et naturels qui ont guidé le choix des décideurs dans l'adoption de l'axe de l'avenue du docteur-Penfield comme « limite naturelle et historique » de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal?

Quelle est la validité du tracé au bulldozer de 1957 comme bordure sud de la section du flanc sud à l'est de la rue Simpson? La réponse est simple : aucune.

Le coin de la rue Sherbrooke et de la rue University, ou le coin de la rue Sherbrooke et de la rue Aylmer, n'ont pas davantage droit à faire partie de l'arrondissement historique et naturel du Mont Royal que les rues Simpson, Redpath, du Musée, Mountain, Drummond, Stanley, Peel, McTavish, au nord de la rue Sherbrooke. Une voie de transit tracée au bulldozer en 1957 ne devrait pas constituer la limite « historique et naturelle » d'un site historique et naturel... car elle ne l'est visiblement pas.

Maintenir une telle bordure trahit un manque de connaissances et une certaine indifférence envers le flanc sud du mont Royal, et **met en doute le bien fondé de tout plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal car il se base sur des assises erronées et déforme la réalité topographique et historique du flanc sud du mont Royal.**

Recommandations :

Nous recommandons que l'on réexamine la bordure sud de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal et que l'on étudie la possibilité qu'il corresponde à la rue Sherbrooke. Le régime de protection et de mise en valeur du Mont Royal devrait s'appliquer à tout le Mille carré (doré) actuel, lequel fait intrinsèquement partie du mont Royal.

Si, pour des raisons que nous ne saurions imaginer, l'adoption de la rue Sherbrooke comme bordure sud de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, de la rue Aylmer aux abords de Westmount, s'avérait problématique, nous recommanderions, en un premier temps, que l'ancien domaine McGregor-Auld (du chemin de la Côte-des-Neiges à la rue Simpson, et de l'avenue des Pins au côté sud de l'avenue Summerhill) soit intégrée immédiatement à l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

ANNEXES :

- A : Carte de James Cane, 1846 (Archives publiques du Canada) – flanc sud du mont Royal
- B : Carte de 1878 montrant les domaines du flanc sud du mont Royal (Archives publiques du Canada)
- C : Photos des plus anciennes maisons de l’avenue du docteur-Penfield (côté sud), entre le chemin de la Côte-des-Neiges et la rue Simpson : numéros 2 et 4 de l’ancienne rue McGregor (1500 et 1506, avenue du docteur-Penfield) au coin de la rue Simpson, conçues par l’architecte John James Browne en 1871
- D : Photo de la maison située au 1500, avenue du docteur-Penfield, prise depuis « Rosemount » - parc Percy Walters actuel, et photo du garage (œuvre de Barott & Blackader, 1929) et des murs du jardin, rue Simpson
- E : Oasis de verdure sur le flanc sud du mont Royal : vues du jardin du 1500 avenue du docteur-Penfied et du garage (Barott & Blackader, 1929)
- F : Œuvres de l’architecte Ernest Isbell Barott (Barott & Blackader), rue Simpson :
 - Summerhill Terrace (1923) – photo de Rice Studio Montréal, tirée de « Ernest Isbell Barott – Architecte/Architect – Une introduction / An Introduction », Susan Wagg, CCA, Montreal, 1985, page 12
 - Chelsea Place (1923-1924)
- G: « A Small City Garden Vibrant with Color », Canadian Homes and Gardens, August 1930, pages 32-33, article sur le jardin de M. et Mme H.C. Flood, 2 rue McGregor (actuel 1500 avenue du docteur-Penfield, au coin de la rue Simpson.